

Le Canard

MUNICIPAL



Numéro 90

SAINT-SAUVEUR

Avril 2017



Easy logistique : Le plus grand entrepôt de France fête ses 15 ans

Cette filiale de JJA, créée en 2002, est implantée sur notre territoire depuis 2009 dans la ZAC intercommunale des Bornes du Temps. Le bâtiment de 110 000 m² est le plus grand entrepôt de logistique de France. Le groupe JJA, dont le siège est à Blanc Mesnil (93) en région parisienne, est une société 100% familiale fondée en 1976 par M. Abitboul. C'est là que se trouve le showroom de 12 000 m².

A sa création, l'entreprise Easy logistique était installée à Hardivillers sur 20 000 m² avec 25 personnes. En 2009, 80 personnes sont arrivées d'Hardivillers, celui-ci s'étant étendu à 35 000 m². Actuellement, le site de Saint-Sauveur compte 250 employés (190 permanents et 60 intérimaires). Depuis un an, les produits saisonniers sont stockés dans un bâtiment de 70 000 m² à Vaux-le-Pénil (77). Easy logistique est dirigée par Edouard Brisset, Directeur général. JJA est devenu le 1^{er} importateur français de biens d'équipement de la maison redistribués dans 3500 points de vente en France et dans 75 pays du monde à partir de Sai



L'activité sur le site de JJA

Les personnes qui passent devant le site s'interrogent sur l'activité dans cet entrepôt. Ils voient les cinquante containers entrant chaque jour sur les quais situés à l'arrière du bâtiment et les camions en cours de chargement à l'avant. Au total, ce sont 8 millions de colis préparés sur 400 000 palettes soit une hausse annuelle de 20%. Les transporteurs sont locaux et les camions sont personnalisés à l'enseigne des marques distribuées par JJA : Atmosphaera, Hespéride, Secret de gourmet et Féeric. Les produits de ces marques sont créés par des designers du groupe et fabriqués dans différents pays. Ils sont distribués dans des points de vente mais aussi dans des centrales d'achats pour de grands groupes tels que Centrakor, Agora, Leroy Merlin, Tati, etc... Les 250 employés sont attachés à décharger les containers arrivant du Havre ou d'Anvers, à stocker les produits sur des palettiers (racks) et à confectionner les colis pour l'expédition. Les postes sont variés : cadres, responsables logistiques, conducteurs de chariots tridimensionnels, chefs de quai, manutentionnaires, sans oublier le service après-vente. Il faut aussi tenir compte des emplois induits dans le transport et la restauration qui font vivre le village. Le CE de cette entreprise loue des étangs dans le marais communal. Sur la photo ci-dessus, on peut voir une partie des employés permanents vêtus de leur blouson rouge, couleur de l'entreprise.



Accès à la ZAC

Le Conseil Départemental et la Communauté de Communes vont effectuer des travaux pour faciliter l'accès à la ZAC II des Bornes du Temps : création d'un tourne-à-gauche et renforcement de la chaussée de la RD 97, du rond-point des Bornes du Temps jusqu'à l'entrée du garage MAN. Le tourne-à-gauche financé par la CCNS aura une capacité de stockage de plusieurs camions et sécurisera l'entrée de la nouvelle ZAC avec des îlots. Le renforcement de la chaussée va la rehausser de 50 cm et intégrera la mise hors gel afin de permettre la circulation en tout temps. Le démarrage des travaux est prévu le 17 mai et la fin autour du 14 juillet. Ils se dérouleront en deux phases pour ne pas impacter les entreprises du secteur. Le premier tronçon se situe entre le rond-point et l'entrée de la ZAC II et le deuxième, de cette entrée au garage MAN. Des déviations seront mises en place pour chaque phase.



La ZAC 2 plaît !

Les travaux de finition sont en cours. L'entreprise d'espaces verts Terpective poursuit l'implantation des arbres, arbustes et vivaces. Les gabions remplis de pierre soulignent l'entrée des parcelles, une passerelle en bois surplombant une noue permet l'accès à un parking poids lourds. L'entreprise Bouygues Energie a procédé à la reprise des travaux d'éclairage en remplaçant les câbles d'alimentation des candélabres suite à un vol. Dorénavant, la zone est mise en lumière et tous les projecteurs sont braqués

sur elle. De l'avis de tous, c'est un beau projet ! Les demandes pour s'installer sur la ZAC 2 des Bornes du Temps sont nombreuses et un comité de pilotage se réunit régulièrement afin d'examiner les candidatures et vérifier que le projet de construction respecte le cahier des charges. Actuellement, quatre permis sont signés (rectangles blancs) pour les entreprises VP Transport (transports frigorifiques), LM Aventure (maintenance de camping-cars), Senvion (Maintenance éoliennes) et SMAC (étanchéité et bardage industriel) dont les 50 employés posent devant le permis de construire (photo ci-dessous). En tout, c'est une vingtaine d'installations (ronds verts) prévues d'ici un an. Des contacts sont en cours pour les grandes parcelles. Des projets se concrétisent sur les parcelles inoccupées de la ZAC 1.



Défilé Carnavalesque

Le mercredi 15 février les enfants de la Commune se sont retrouvés un peu en avance sur le calendrier dans la Salle de l'Arcade pour fêter Mardi-gras. A partir de 14 h séance de maquillage pour ceux et celles qui n'étaient pas grimés. Puis accompagnée des animatrices, des membres du Conseil Municipal et de quelques parents, la joyeuse troupe défile dans les rues de St Sauveur pour montrer ses beaux déguisements. Après une pluie de confettis, ils rejoignent la Salle de l'Arcade où les attend une crêpe party. En effet, M. et Mme GOVIN ont confectionné à leur intention de succulentes crêpes qu'ils ont pu déguster avec de la confiture ou du chocolat. Nous les remercions vivement. Le temps était de la partie et a permis de passer un super après-midi.





Budget 2017

Les votes des budgets de la commune et de l'eau étaient à l'ordre du jour du dernier conseil municipal. Ils ont été adoptés dans un contexte de prudence budgétaire alors que les dotations de l'Etat seront réduites pour toutes les communes. Pour notre village, la baisse est encore de l'ordre de 20 000 €.

Les taux des 3 taxes perçues par la commune sont en baisse de 2% en 2017 afin de compenser la hausse de la taxe perçue par la Communauté de communes Nièvre et Somme. Le prix de l'eau augmentera de **0.20 €** pour la partie assainissement et de **0.10 €** pour la partie eau. Cette hausse est nécessaire pour répondre aux dépenses liées aux travaux importants entrepris par le SITE sur les stations d'épuration.

Le Budget primitif de la commune comprend la section de fonctionnement dédiée aux services nécessaires à la vie des habitants et la section d'investissement qui assure l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie. Chaque section doit être présentée en équilibre et les deux sont liées.

Le Budget primitif prévoit de lourds investissements. Les dépenses et les recettes de fonctionnement du BP 2017 s'équilibrent pour un montant total de 2 352 782 € et sont réparties ainsi :

- charges à caractère général 410 000 €
- charges de personnel 610 000 €
- charges de gestion courante 160 000 €
- charges exceptionnelles 6 000 €
- charges financières 0 €

Cela permet d'effectuer un virement à la section d'investissement de 1 163 782 €. Avec les différentes subventions, la section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à 1 968 651 €. Cette somme va permettre de provisionner afin de réaliser des projets ambitieux pour notre village.

- Les principaux chapitres sont :
- terrains nus 700 000 €
 - bâtiments scolaires 180 000 €
 - autres bâtiments 200 000 €

- travaux de voirie 130 000 €
- réseaux divers 250 000 €
- agencement 10 000 €
- Hôtel de ville 10 000 €
- matériel de transport 19 000 €
- matériel de bureau et info 19 000 €
- mobilier 19 000 €
- autres immo corporelles 15 082 €.

L'endettement par habitant est nul pour notre village depuis six ans, fruit d'une gestion rigoureuse.

Les subventions des associations

Le Conseil Municipal a voté les subventions aux associations :

- ACPG-CATM St-Sauveur-Ailly 400 €
- Le Club des Bons Amis 580 €
- La Coop Ecole J. Prévert 900 €
- La Coop Ecole J. Renard 600 €
- L'Ass. Les Amis des Ecoles 530 €
- Le Comité des Fêtes 14 000 €
- L'Association de Football 2 940 €
- L'Harmonie de Saint-Sauveur 2 940 €
- Le Club de Gym Tonic 1 580 €
- L'Association Aides Ménagères 500 €
- L'Ass. « Chés Vadrouilleux » 420 €
- Activités au collège d'Ailly 300 €
- Les Restos du Cœur 200 €
- La Banque Alimentaire 300 €
- Le Club « Théâtre » 420 €
- L'Association AVDEC 420 €
- L'Association Yoga SAMAVIE 110 €

Cette année, afin d'obtenir les documents comptables, les structures qui ne les fournissaient pas avaient une pénalité de 10% et celles qui ont répondu favorablement, un bonus de 5%



Nouvelles cartes d'identité

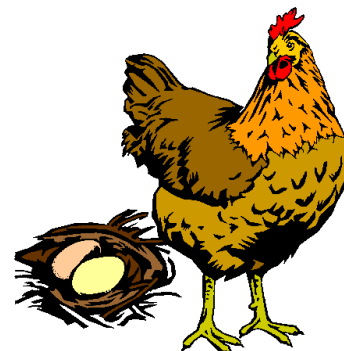
A compter du 13 mars 2017, les usagers vont être amenés à déposer leur demande de CNI (Carte Nationale d'identité) auprès des mairies équipées d'un dispositif de recueil, c'est-à-dire dans la Somme : Amiens, Abbeville, Ailly-sur-Noye, Albert, Corbie, Doullens, Flixecourt, Friville-Escarbotin, Gamaches, Montdidier, Ham, Péronne, Poix-de-Picardie, Roye, Rue, Saint-Valéry-sur-

Somme et non plus dans la commune de résidence. La délivrance des cartes d'identité va donc s'appuyer sur la dématérialisation des procédures d'enregistrement et de transmission des dossiers et sur la téléprocédure. La CNI sera ensuite à retirer auprès de la Mairie dans laquelle l'utilisateur aura déposé sa demande, celui-ci et pourra également, s'il le souhaite, enregistrer celle-ci depuis son domicile grâce au téléservice de pré-demande en ligne, disponible sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). Un numéro de pré-demande de carte d'identité lui sera alors attribué et permettra à l'agent du guichet des Mairies équipées de récupérer les informations enregistrées en ligne sans avoir à les ressaisir. La nouvelle carte d'identité biométrique et le passeport sont infalsifiables. La durée de validité des anciennes cartes d'identité de plus de 10 ans est prolongée de 5 ans **mais tous les pays ne l'acceptent pas**. Certains pays tels que la Belgique, la Suisse et la Norvège, n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée. D'autres pays tels que l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Portugal n'ont pas fait savoir s'ils reconnaissent la validité de ces cartes.



Des poules dans la nature

Le lundi de Pâques, après celui des cloches, c'est le jour de sortie des poules. Elles quittent leur enclos pour déposer leurs œufs à volonté dans la nature. Rendez-vous aux enfants scolarisés dans le village à 11 heures à la mairie pour la traditionnelle collecte, le lundi 17 avril. Bonne chance aux têtes chercheuses !!!





Des jeunes en OR

Les finales des Olympiades des métiers se sont déroulées à Bordeaux du 9 au 11 mars. Parmi les jeunes issus des 13 régions de France récompensés pour leur savoir-faire et leur talent, deux sont formés dans notre village, à l'annexe du CFA du BTP. C'est ainsi que les jeunes Olivier Moussy et Baptiste Evrard représentants les Hauts-de-France ont décroché la médaille d'or dans la catégorie construction de routes et pose de canalisations. Félicitations à ces jeunes ainsi qu'à leurs formateurs. Ils ont été mis à l'honneur lors d'une émission de FR3 Picardie, tournée en direct le jeudi 30 mars au matin. Ce tournage a permis de montrer les trois formations de qualité du CAP au BTS, dispensées sur le site de Saint-Sauveur dans de bonnes conditions.



Le dépistage, vous connaissez !

L'Association pour le Dépistage des Maladies mène une campagne d'incitation au dépistage de certains cancers.

[Le dépistage du cancer du sein :](#)

le plus fréquent chez la femme.

La mammographie (radiographie des seins) permet de détecter d'éventuelles anomalies à un stade précoce, en l'absence de tout symptôme. Par ce dépistage organisé, les femmes âgées de

50 à 74 ans peuvent bénéficier, tous les 2 ans, de cet examen pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

[Le dépistage du cancer colorectal](#)

Avec 42 000 nouveaux cas chaque année, c'est en France le 2^{ème} cancer le plus meurtrier. Dépisté à temps, il se guérit dans 9 cas sur 10.

Le « test immunologique » permet de détecter la présence éventuelle de sang (invisible à l'œil nu) dans les selles.

Il s'agit d'un test à réaliser chez soi, en un seul prélèvement, il est pris en charge par l'Assurance Maladie. Cet examen concerne les personnes âgées de 50 à 74 ans. Il vous est proposé tous les 2 ans.

N'attendez plus, faites-vous dépister !

Un dépistage régulier peut vous sauver la vie !

Parlez-en à votre médecin ou appelez pour poser votre question au **03 22 93 32 45** ou **03 22 72 11 81**



Le résultat du recensement 2017

Après la période de collecte des données relatives aux habitants de notre village vient la restitution des chiffres. 50% des bulletins ont été renseignés par le biais d'internet après le passage de l'agent. Le résultat fait apparaître une baisse du nombre d'habitants. Notre population compte **1 376 habitants**. Certains ont partiellement rempli les formulaires en omettant volontairement des résidents. On constate aussi que des logements n'ont pu être recensés malgré plusieurs visites. Il y a également sur le village une trentaine de logements vacants ou en cours de mutation. Cela nous fait perdre des habitants et par la même occasion des dotations de fonctionnement.



Opération Hauts-de-France propres

Tous les amoureux de la nature ainsi que les utilisateurs des plans d'eau de Saint-Sauveur avaient été conviés, le samedi 18 mars dès 9 heures, pour passer les marais au peigne fin et ramasser les déchets abandonnés par des gens peu respectueux. Au total, ce sont 3 tonnes de débris collectés par les 135 personnes présentes équipées de gilets orange et de gants. Parmi les participants on peut citer : les chasseurs, les pêcheurs, les promeneurs, les clubs de plongée, le club des chiens terre neuve, le club de jet ski, les sauveteurs en mer, le club Amiens triathlon, l'association des modèles réduits, le Conseil Municipal, le responsable de la base et des associations du village. Félicitations à ceux qui se sont associés malgré le mauvais temps à cette manifestation qui s'appelle dorénavant « Hauts-de-France propres ». Le coordinateur régional, Jean Pilniak et la Conseillère Départementale, Catherine Bénédicti étaient présents au « Mille Clubs » de la base nautique lors de la collation offerte par la Municipalité. Ils ont remercié les acteurs de cette opération.



Une semaine de feu

La dernière semaine de janvier a été marquée par un épisode d'incendies qui a mis en émoi le village. Ce coup de chaud sur notre village, malgré les températures très basses, a créé un climat de suspicion. Le processus de destruction par le feu allant crescendo au niveau de la gravité et les méfaits se répétant chaque jour, la peur s'installait sur le village. Suite à un vol de fioul et à l'incendie de la grange où était remise la cuve, un suspect originaire de la commune a été arrêté. Depuis, le village a retrouvé sa sérénité et toutes les personnes touchées s'activent pour réparer les sinistres. Seuls les

stigmates des incendies subsistent sur le macadam et les haies.



Changement au café « Le Fado »

Depuis le début de l'année, un nouveau propriétaire M. Jourdain est aux affaires pour gérer son établissement. Le nouveau tenancier continue les services proposés par les prédécesseurs, à savoir : bar, brasserie, tabac, jeux, journaux ainsi qu'un point relais pour le retrait de colis. Le personnel pour la brasserie est toujours le même et propose une cuisine maison qui plaît à une clientèle fidèle. Des repas à thèmes sont proposés quelque samedi soir par mois. Depuis peu, le café est ouvert le dimanche matin et ce lieu de convivialité est apprécié du public. Nous souhaitons la bienvenue à ce nouveau commerçant et nous espérons que vous contribuerez à la réussite de ce commerce.

Finale de Tennis

Le dimanche 8 janvier s'est déroulée la finale du tournoi du Tennis Club d'Ailly-sur-Somme pour le prix du Conseil Départemental. Lors de ce match de qualité, Pierre DESCAMPS de Saint-Sauveur a battu Amaël GODIN de Vignacourt en deux sets 6/2 6/2. De jeunes joueurs du club avaient été réquisitionnés pour ramasser les balles, comme à Roland Garros. A la fin de la compétition le Président du TCAS M. Gérard DUBOIS a félicité les vainqueurs des différents matchs de cette fin d'année pour les plus de 45 ans, les seniors, les juniors et l'entraîneur. Il a également remercié le jeune Olivier LARIVIERE pour l'organisation de ce tournoi qui a débuté en novembre. On compte un bon nombre de Saint-Salvatoriens inscrits dans ce club. L'après-midi se clôture autour de la

galette des rois dans une excellente ambiance. Sur la photo : Amaël GODIN (22 ans) à gauche et Pierre DESCAMPS (22 ans) entre les 2 conseillers départementaux. Toutes nos félicitations à ce jeune du village.



Les stations

L'avancement des chantiers se poursuit sur les sites d'Ailly-sur-Somme et de Saint-Sauveur. Sur la station d'Ailly, les équipes de construction de la nouvelle unité de dépollution des eaux usées travaillent désormais sur la partie équipement électromécanique de l'installation.

A ce jour, le prétraitement des eaux, c'est-à-dire le système de tamisage servant à filtrer les éléments les plus gros dans l'eau, le dégraisseur et le dessableur, le bassin d'aération comprenant des systèmes de brassage et des surpresseurs servant à injecter l'air afin de dégrader la pollution ainsi que le clarificateur permettant de restituer l'eau épurée au milieu naturel sont terminés.

Cependant, un problème technique a contraint le maître d'œuvre à modifier le projet. En effet la mise en place du poste de refoulement à une profondeur de 9 mètres ne peut se faire à cause d'un rabattement de nappe qui pourrait entraîner des désordres sur la voie ferrée toute proche. Celui-ci est remplacé par deux postes de moindre profondeur. La restructuration de l'unité de Saint-Sauveur a commencé par l'installation d'un poste de refoulement préfabriqué et ensuite posé sur pieux. A la fin du



chantier, le réseau de transfert des eaux sera mis en place afin d'acheminer ce qui arrive à la station de Saint-Sauveur vers celle d'Ailly (photo ci-dessous). Le silo à

boues va être bardé pour éviter que les boues stockées soient lavées par la pluie. Il reste sur ce site à mettre en place une cuve de récupération des jus, à poser une clôture, à remettre de la terre pour les plantations et enfin réaliser les enrobés. Quand tous ces travaux auront été réalisés, la nouvelle entité sera en rodage pendant trois mois et nous aurons enfin une unité de traitement performante.

Les inscriptions aux écoles

Les inscriptions à l'école maternelle Jules Renard et l'école primaire Jacques Prévert pour la rentrée scolaire 2017/2018 se feront aux mêmes dates, à savoir les vendredi 12 mai de 16 h à 18 h 30 et samedi 13 mai de 10 h à 12 h. Se munir du carnet de santé et du livret de famille. En cas d'impossibilité téléphoner au 03 22 51 86 62 pour la première école et au 03 22 51 84 90 pour l'école primaire



L'Heure d'été

Dimanche 26 mars, nous avons dû avancer notre pendule d'une heure.

Une heure de moins à dormir mais des économies d'énergie en vue. Ce dispositif est en vigueur jusqu'au dimanche 29 octobre à 3 heures du matin.



Le centre de loisirs

Il aura lieu du 10 juillet au 28 juillet dans les locaux de l'école Jacques Prévert. Ce centre de loisirs sans hébergement s'adresse aux enfants de 5 à 13 ans qui pourront être accueillis comme pendant le temps scolaire. Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial et

s'échelonnent de 3,80 € à 5,80 € coût dont on peut déduire la carte loisirs de la CAF de 2,80 €. Les inscriptions auront lieu le samedi 3 juin de 9h à 11h en Mairie.

**À PARTIR DU 22 MARS 2017
À VÉLO, LE PORT D'UN CASQUE CERTIFIÉ
SERA OBLIGATOIRE
POUR TOUS LES ENFANTS
DE MOINS DE 12 ANS.**

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



Port du casque

Depuis le 22 mars 2017 les enfants de moins de 12 ans doivent porter un casque à vélo, qu'ils soient conducteurs ou passagers. Encourager l'apprentissage du vélo comme activité physique nécessite, dès le plus jeune âge, d'adopter les bonnes attitudes de sécurité. Protéger les plus vulnérables fait partie des priorités du Gouvernement. Ainsi, en application de la mesure visant à réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo, **le port du casque à vélo devient obligatoire pour les enfants (conducteurs ou passagers) de moins de 12 ans.**

La Fête des mères

Déjà célébrée sous l'antiquité par les grecs et les romains, il semble que ce sont les soldats américains lors de première guerre mondiale qui l'ont introduite en Europe (Mothering Day en Angleterre).

La date officielle en France fut instaurée en 1950 comme fête à célébrer le dernier dimanche de mai soit, cette année le 28 mai pour d'autres pays comme l'Espagne, la Belgique, le Danemark, les Etats Unis etc... c'est le 11 mai, et en Argentine, le 3^{ème} dimanche d'octobre. Faire plaisir à une (sa) maman est un sentiment qui honore la personne qui reçoit comme celle qui donne.

Bonne fête les mamans !

PS : en 2016, à St Sauveur, dix-neuf bébés nous ont été apportés par les cigognes !



Le PLUI

Les réunions de travail concernant l'élaboration du PLUI se poursuivent. Actuellement sont abordées les possibilités d'extension sur le territoire sachant que l'emprise sur les terres agricoles devra être égale à la moitié de la surface utilisée lors de la dernière décennie. Pour l'ensemble des 18 communes, 17,50 ha pourront être consommés. Notre commune n'a pas d'autre possibilité que de construire sur des terres agricoles pour maintenir sa population.

Les endroits pressentis sont :
- la friche de 3 ha au dessus des Tamaris - 0,8 ha
- de terrain face au lot. du Moulin - 0,6 ha
- pour un béguinage sur la prairie sous le lotissement de la Licorne.

Ces sites ont fait l'objet d'un classement pour départager les communes. Les trois propositions de notre village ont reçu un avis favorable avec une mention pour les petites maisons dans la prairie.



LE 8 Mai 1945

Cette date commémore la signature de l'acte de capitulation du 3^{ème} Reich et, ainsi, la fin de la seconde guerre. Un premier acte avait été signé à Reims le 7 mai paraphé par l'Allemagne, les Etats-Unis et la Russie. Le général français François Sevez, chef d'état-major du Général de Gaulle n'était invité que pour contresigner en fin de cérémonie comme témoin. Staline se révèle mécontent des événements et exige un second traité en présence de Joukov. Ce second acte est signé à Berlin le 8 mai avec l'Allemagne, la Russie et la Grande-Bretagne. La France est représentée par le Général de Lattre de

Tassigny et les Etats-Unis par le Général Spaatz

Triste bilan de cette guerre :
- 50 millions de morts (civils et militaires)
- 400 000 américains et autant d'anglais
- 600 000 français, plus de 10 millions de soviétiques, 8 millions d'allemands, etc...

La municipalité nous donne **rendez-vous** à la mairie de St Sauveur dès 11 heures
- Cortège vers le monument aux morts
- Dépôt de gerbes

Discours de M. le Maire, du président des ACPG, minute de silence, chant des enfants et interprétation de la Marseillaise.

- Vin d'honneur à la mairie

Le repas dansant des ACPG CATM sera servi à partir de 13 heures dans la salle des fêtes d'Ailly-sur-Somme.

Le chauffage de la salle Jean Paszek

Lors du passage de la commission de sécurité au gymnase, celle-ci a donné un avis défavorable, en effet le système de chauffage devenu obsolète, risque de tomber en panne à tout moment.

Nous avons contacté 5 entreprises, seulement 3 ont répondu à notre demande.

C'est la Sarl Société Fiallet qui a été retenue pour l'installation de 6 aérothermes à gaz, d'une chaudière murale à ventouse et de 4 radiateurs qui seront installés dans les pièces annexes (vestiaires, bar...), le devis s'élève à 27 528 € HT pour l'ensemble en fourniture et pose. Les travaux dureront environ deux semaines et débuteront mi-avril

Un contrôle technique sera ensuite effectué sur l'installation pour vérifier la conformité de l'ensemble et un justificatif sera envoyé à la commission de sécurité.



Feux de jardin

La fin de l'hiver génère de l'activité d'entretien dans les jardins. Celle-ci

entraîne la production de déchets verts. Certains les éliminent dans leur jardin en les brûlant ou en les broyant. Il faut être vigilant à ne pas incommoder les voisins avec la fumée. La meilleure solution est de les emmener en déchetterie à la Chaussée-Tirancourt ou d'en faire du compost. Sur notre village nous avons un point d'apport destiné à les composter qui est ouvert le samedi de 10 h à 11 h.

Sorties de l'AVDEC

Lors de l'Assemblée générale du samedi 21 janvier 2017 le président M. Laderrière, après avoir présenté le bilan financier, a indiqué les sorties de l'association en 2017 :

- 22/06 : Journée en Champagne , visite d'une cave et croisière sur la Marne.
- 07/09 : Balade au Pays de Bray, visite d'une asinerie et du jardin du peintre André Van Beck
- 7/10 : Déjeuner dansant dans la salle de l'Arcade à Saint-Sauveur

L'Association, 10 ans d'existence, a réalisé 23 sorties à ce jour. Merci aux organisateurs ainsi qu'à Messieurs Delattre et Stoter qui ont honoré l'assistance de leur présence.



La Bibliothèque

Les travaux du bâtiment ainsi que les aménagements extérieurs sont maintenant achevés. Reste l'abribus à installer et cet ensemble sera prêt. Le désherbage (tri) des livres de l'ancienne bibliothèque y compris les dons reçus est terminé. Une partie n'est plus en bon état et sera donc mis au rebut. Le restant augmenté de livres neufs dont nous allons faire l'acquisition et d'un prêt important de la bibliothèque départementale, remplira les rayonnages et les bacs prévus à cet effet.

Le choix de Borgeaud bibliothèques pour l'aménagement intérieur a été voté par le Conseil Municipal. La fabrication du mobilier va commencer, dix semaines de délai environ sont nécessaires avant la livraison et l'installation.

Pendant ce temps, avec l'aide du personnel de la bibliothèque départementale, nous allons nous former à l'utilisation du logiciel des bibliothèques et au catalogage des livres ensuite disponibles au prêt.

La dernière étape avant l'ouverture de la bibliothèque est lancée, ce n'est pas la moindre, encore beaucoup de travail et de préparation mais c'est dans un local lumineux et bien aménagé que vous serez bientôt accueillis.

Et pour vous faire patienter jusqu'à l'ouverture, une citation de Julien Green « Une bibliothèque, c'est le carrefour de tous les rêves de l'humanité ».

Vivre en sécurité à domicile

La téléassistance est un service du Conseil Départemental dont l'objectif est de faciliter le maintien chez soi des personnes âgées. Il s'adresse :

- à toute personne de plus de 60 ans résidant dans les communes du département
- à celle présentant un handicap

Il permet d'obtenir 24 h/24, 7j/7 une aide en cas d'agression, malaise, chute, accident ainsi qu'une écoute rassurante. Le prestataire est Mondial Assistance.

Fonctionnement : Une télécommande portée au cou ou au poignet déclenche à distance l'appel au secours par une simple pression du doigt et selon la situation alerte :

- la personne que vous avez désignée lors de votre inscription auprès de l'organisme
- votre médecin ou les services d'urgence pendant qu'une personne reste en liaison avec vous jusqu'à l'arrivée des secours.

Info : tél 03 22 97 23 18 pour St-Sauveur, Ailly-sur-Somme, Argoeuves, Dreuil (Centre autonomie Centre) ou tel 03 22 51 48 50 (A.M.D - heures de bureau). (Association de Maintien à Domicile)

Le CAJ

Le CAJ (Centre d'Animation Jeunesse) fonctionnera de nouveau cet été du 10 juillet au 4 août. Il s'adresse à tous les ados de 13 à 17 ans. Il se situe à Picquigny mais un ramassage

en minibus est organisé pour les jeunes des villages environnants.

Les animations sont réfléchies et choisies sur propositions des ados. Par exemple, l'été dernier, avec une association partenaire, un travail sur le Gore (genre de films avec des scènes sanglantes) a beaucoup plu.

Si vous êtes un ado sans aucune occupation en juillet, n'hésitez pas et inscrivez-vous auprès de Raphaël Fernandez

Pour tous renseignements : CCOA 118 rue des marais 80310 Picquigny

Tél : 03 22 51 23 59
raphaelfernandez@hotmail.fr

Le compostage

Le compostage est un processus de décomposition des matières organiques (feuilles, épluchures, herbes...) par des micro-organismes du sol (bactéries, champignons, insectes, vers...). Composter, c'est mélanger des déchets fermentescibles qui, en présence d'oxygène, d'humidité et sous l'action des micro-organismes, se transforment en matière proche du terreau. Composter permet de produire un amendement sain pour le jardin et le potager.



A Retenir

17-04 : 11h Chasse aux œufs dans le village

23-04 : 8 h à 19 h Elections présidentielles

28/29/30/1^{er} : Open de la carpe, 1^{ère} manche

30-04 : 11h Cérémonie des déportés

01-05 : Challenge Gilbert Halloo en foot

5/6/7/8/05 : Open de la carpe, 2^{ème} manche

07-05 : Elections présidentielles, 2^{ème} tour

08-05 : 11h Cérémonie de la Victoire 1945

12/13-05 : Inscriptions aux écoles

13-05 : Visite de l'Evêque à l'église

20-05 : Kermesse Ecole J. Renard avec repas

27-05 : Concours de pétanque du foot

11-06 : Fête locale

11-06 : Elections législatives, 1^{er} tour
16/17/18 : Enduro de la carpe
17-06 : Tournoi de sixte
18-06 : 11h Commémoration de l'Appel
18-06 : Elections législatives, 2^{ème} tour
24-06 : Kermesse Ecole J.Prévert avec
repas
24-06 : Fête de la Musique

SAINT-SAUVEUR

DIMANCHE 11 JUIN 2017

FETE LOCALE

A partir de 15 Heures



**DEFILE CARNAVALESQUE DANS LE VILLAGE
AVEC LES TROUPES :**

L'Harmonie de Saint-Sauveur

La Banda Max

Le Groupe B.W.A Bandé

La Banda Sainte Olloise

